

LE SEL EMBRUNAIS

Association déclarée W 052002068

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 14 Février 2020 à 18h30

Les membres de l'Association se sont réunis sur convocation établie par le collectif avec l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral de l'exercice 2019
- Rapport financier, approbation des comptes et quitus au trésorier
- Rapport sur la Route des Sels
- Fixation de la cotisation 2020 espèces & sourires (Date limite de paiement le 31 Mars)
- Renouvellement du collectif
- Projets 2020 : appel aux animations. Claire nous propose aux beaux jours d'organiser une "Gratifieria" (un marché où l'on donne tout et on s'ouvre au public pour se faire connaître), nous faisons appel à votre aide pour l'organiser (trouver un lieu, inviter d'autres SEL, faire de la pub...).
- Questions diverses

Une feuille de présence à laquelle ont été attachés les pouvoirs a été établie et est signée par les participants. Conformément aux statuts, le quorum de 22 votants sur 32 adhérents, comprenant les personnes présentes et les personnes représentées étant atteint, la réunion a pu commencer à 18h30.

1 – Le rapport moral établi par le collectif est lu par Gigi. Il fait état des actions menées en 2019 soit 10 marchés mensuels, une sortie pleine lune le 20 janvier, une sortie au Lac du Lauzerot le 5 juillet, notre traditionnelle participation au Forum des Associations et notre non moins traditionnel et toujours très apprécié Repas de Fêtes le 13 décembre, avec 16 participants.

En ce qui concerne les animations, nous avons organisé une soirée crêpes, des jeux de société, nous avons parlé de nos associations respectives à la demande d'Anne Rostan, Claire nous a proposé un jeu littéraire et Huguette un atelier décorations en tissu, et en prévision du Repas de Fêtes, Anne nous a proposé un atelier décorations de Noël.

Une étude a été menée par Huguette sur la nature des échanges (112 au total).

2 – Rapport financier : Claire étant absente, Colombe nous a présenté le rapport financier qui n'appelle pas de commentaires. Les comptes sont approuvés et quitus est donné à la Trésorière.

Le solde bancaire au 31 décembre est de 575,05 €.

Les membres du SEL Embrunais remercient la Commune d'Embrun pour la mise à disposition gratuite de la salle.

3 – Route des Sels : Anne fait un exposé de la situation en 2019. Rappel : la cotisation est de 7 € et se fait sur internet. La nuitée est de 60 sourires. Il y a 6 adhérents à Embrun. Il est exigé un crédit et un débit chaque année sur le compte SEL pour s'inscrire à la Route des Sels.

4 – Cotisation : la cotisation est maintenue à 8 €.

5 – Renouveau du Collectif : il est fait appel aux candidatures afin de renouveler comme chaque année le collectif pour l'exercice 2020 en précisant bien que toute candidature doit être motivée par l'engagement de participer aux travaux du SEL.

Font acte de candidature :

Huguette Bertin

Anne Colombe Dautremer

Gisèle Pena

Ginette Saint Denis

+ Anne Lefebvre pour la Route des Sels

Claire Lutz devant quitter la région ne se représente pas et c'est Anne-Colombe Dautremer qui fait acte de candidature pour le poste de Trésorière.

La liste est soumise aux participants qui n'émettent aucune objection et votent à l'unanimité pour ce nouveau Collectif.

6 – Projets 2020 :

- **Soirée crêpes** le 13 mars prochain
- **Gratiféria** : Arlette, Hélène, Anne et Marie-Hélène se sont proposées pour la préparer, et il est décidé de l'organiser à la rentrée.

7 – Questions diverses :

- Il est proposé d'avancer l'Assemblée Générale en janvier en raison des vacances scolaires de février qui empêchent régulièrement un certain nombre d'adhérents d'y participer.
- Il est proposé de ré-adhérer à la RAM.
Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 30.